

L'initiative qui rend tout développement impossible

L'invité

Christophe Reymond

Directeur du Centre patronal



Que de changements! Voilà ce que se sont dit tous ceux qui ont parcouru l'ouvrage «Vaud du ciel», paru à l'automne et qui illustre comment le paysage du canton s'est transformé en près d'un siècle. La confrontation des photographies aériennes prises entre 1930 et 1960 par M. Alphonse Kammacher, le chef d'alors de l'aérodrome de la Blécherette, et celles de M. Jean-Michel Zellweger, pilote d'aujourd'hui, pose bien des questions. Car oui, le plus souvent, que de changements!

Pour le pire, pensent un certain nombre de romantiques, qui ne conçoivent un paysage que naturel et inviolé, œuvre des seules transformations géologiques survenues au fil du temps. Ils oublient que le labeur humain est aussi capable du meilleur, comme le prouve le vignoble de Lavaux. Et puis il faut bien que les femmes et les hommes se logent, se déplacent, se soignent, se cultivent; en un mot, vivent.

De cela, les Jeunes Verts qui ont fait aboutir l'initiative «Stopper le mitage» ne se soucient guère. À la question de savoir comment définir les zones constructibles, ils répondent par une affirmation péremptoire: aucune extension des surfaces de ce type n'est possible. Si l'on veut en envisager une nouvelle, elle doit être compensée par la restitution à la zone agricole d'une zone à bâtir existante.

Il se trouve que pendant plusieurs années, jusqu'à l'adoption le 31 janvier 2018 d'un nouveau plan directeur, le Canton

de Vaud a expérimenté ce régime. Les blocages ont été innombrables.

Les Vaudois connaissent le cas de la zone industrielle d'Orbe, dont l'extension sur 4 hectares de terres agricoles n'a pas été possible, empêchant Hilcona et d'autres sociétés d'offrir 450 nouveaux emplois.

Savent-ils qu'il en est allé de même à Cheseaux, pour une zone d'activité destinée à 230 postes de travail? Que la construction d'un local de dépôt et d'entretien destiné au train Nyon-Saint-Cergue-Morez a été entravée?

Ce sont en effet les constructions de toutes sortes qui sont affectées par les mesures de ce type, y compris les équipements publics. Comment aurait-on pu

«L'utilisation du sol ne peut pas être conçue comme un jeu à somme nulle»

affecter 86 000 m² à la réalisation de l'Hôpital intercantonal de Rennaz avec une réglementation comme celle-là? Y parviendra-t-on avec les 28 000 m² dont on a besoin pour le Service des automobiles qui doit quitter la Blécherette?

Parmi les photos les plus marquantes de «Vaud du ciel» figurent celles des pages 442 et 443 du premier volume. Ce sont des vues de la commune d'Écublens, prises en direction de l'est. On y voit, sur le cliché de 1950, un vaste espace non bâti, puis en arrière-plan Renens et la ville de Lausanne. Sur la photo d'aujourd'hui, à l'exception des bords du lac à Vidy, tout est construit. Une nouvelle ville est sortie de terre; elle a pour nom EPFL. Pour les Jeunes Verts et leur initiative, c'est le mitage du territoire.